



# RÈGLEMENT

À lire attentivement et à nous retourner daté et signé

## DATES ET LIEUX DU FESTIVAL

**Exceptionnellement le Festival se déroulera fin avril les**

**VENDREDI 24, SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 AVRIL**

PALAIS DES SPORTS, SALLE DES FÊTES (et locaux municipaux)

CINÉMA (et locaux) de la MAISON du PEUPLE

Le PROGRAMME 2026 est SANS THÉMATIQUE IMPOSÉE et ouvert  
à TOUTE EXPOSITION, PHOTOGRAPHIE, FILM, DIAPORAMA ou CONFÉRENCE NATURE  
(paysage-faune-flore-milieus terrestres ou marins).

L'espace ARTISTES (peinture, sculpture, gravure...) reprendra les mêmes thèmes.

---

Festival Inter'Nature du Haut-Jura  
1, avenue de Belfort 39200 Saint-Claude  
[www.fina-hautjura.fr](http://www.fina-hautjura.fr)

---

# 1. CANDIDATURE

**Le dossier de candidature (une seule candidature possible) pour la sélection est à renvoyer au plus tard le 15 septembre 2025 à 0h00 par voie numérique à [finaduhautjura@gmail.com](mailto:finaduhautjura@gmail.com)**

Un accusé de réception est envoyé systématiquement garantissant la bonne réception de la demande, il vous appartient d'en faire la vérification.

Ce dossier se compose de :

1. **Le présent règlement daté et signé.**
2. **La fiche de candidature complétée au format pdf numérique (les zones bleues sont modifiables).**
3. **Une biographie au format texte ( .doc ou .docx ou .odt) (merci de convertir les fichiers pages). Cette biographie sera utilisée pour le site internet.**
4. **Une photographie de vous.**

---

## 5. POUR LES PHOTOGRAPHES

Nous faire parvenir entre **10 et 12 clichés (maximum) représentant votre exposition. La taille des images doit être de 2000 pixels sur la plus grande dimension en 150 DPI au format jpeg. Le poids de chaque fichier ne doit pas dépasser 2 Mo. Les photos doivent être envoyées sans encart et sans signature.**

Le FINA accepte toute oeuvre utilisant différentes techniques pour sa conception mais sans excès. Le recadrage est autorisé sans obligation de respecter le ratio original. Sont autorisés avec modération : l'amélioration de la luminosité, du contraste et des couleurs, le redressement, la correction des défauts d'optique, le traitement du Noir & Blanc, la retouche localisée.

## 5. POUR LES ARTISTES

Nous faire parvenir **8 clichés maximum (sur deux faces pour les sculptures) à la taille de 2000 pixels sur la plus grande dimension en 150 DPI en précisant les dimensions de chaque oeuvre. Le poids de chaque fichier ne doit pas dépasser 2 Mo.**

## 5. POUR LES CONFÉRENCES / DIAPORAMAS ET FILMS

Nous faire parvenir **le descriptif de la conférence, du film ou du diaporama (taille maximum des photos projetées à env. 2Mo). Merci de préciser la durée et les données techniques (le type de fichier : mp4, dcp, powerpoint, exe, etc...). Les interventions (conférences, diaporama) ne doivent pas dépasser une heure. Pour des raisons d'organisation merci de nous faire parvenir le(s) fichier(s) avant le 15 janvier 2026.**

**La présence du cinéaste ou du conférencier est obligatoire afin de garantir un échange avec le public au début et en fin de projection.**

Les photos, films, conférences et diaporamas et autres oeuvres doivent représenter la **nature** dans son aspect « **sauvage** » (faune, flore, paysage) sous toutes ses formes (pas de zoo, pas d'animal domestique par exemple). Nous nous réservons cependant le droit d'accepter un dossier sous une forme un peu différente.

**Le participant au FINA doit manifester son intérêt pour l'environnement et justifier d'un comportement respectueux envers les espèces animales, végétales ou minérales.** La sélection des exposants est faite par un jury composé de photographes, de passionnés de photographie et de naturalistes.

**La sélection se fera au plus tard le 15 octobre 2025 avec une réponse adressée par mail au plus tard fin octobre.** Après la sélection, l'exposant ne pourra modifier que très légèrement le contenu de son exposition (moins de 20%).

---

## 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour chaque participant, une contribution financière de 80€ est demandée. Elle est à régler dans les deux semaines suivant la sélection. Elle ne sera pas remboursée en cas de désistement au delà du 15 janvier 2026.**

Cette participation comprend :

- **L'organisation du festival.**
- **L'hébergement des exposants habitant à plus de 45 minutes**, avec la prise en charge d'une seule personne dès le jeudi soir jusqu'au dimanche matin (Une possibilité d'hébergement jusqu'au lundi matin peut être envisagée sur demande).
- **Pour le participant : les petits déjeuners, les repas du midi (vendredi, samedi, dimanche), le repas du samedi soir, un encas le dimanche soir.** S'il est prévenu en avance, le festival propose aux exposants qui le souhaitent une version végétarienne pour chaque repas.
- **Le buffet du vernissage du vendredi soir.**
- **La mise à disposition de toute l'infrastructure de la salle, la couverture médiatique de l'évènement (banderoles, flyers, affiches, programmes, articles de presse, radio, TV...), une table avec nom et badge.**

Aucune commission ne sera prise sur les ventes des exposants. Nous vous demandons cependant de participer à la communication de l'évènement. Merci de ne pas décrocher les cadres vendus avant le dimanche 18h, ou de prévoir un cadre de remplacement afin de ne pas laisser d'espace vide sur votre stand d'exposition.

**Pour l'accompagnant éventuel** (équipier, conjoint -un seul maximum-), chaque nuitée quelque soit l'hébergement, sera facturée 20 € ou laissée à l'initiative du participant.

Une contribution financière lui sera demandée pour chaque repas (le détail vous sera communiqué ultérieurement).

**La présence des exposants est indispensable les 3 jours.**

**Horaires : vendredi de 9h30 à 18h, samedi de 9h à 19h et dimanche de 9h à 18h.**

Les exposants sélectionnés ne pourront présenter un dossier d'inscription, au mieux, qu'une année sur deux. L'auteur d'oeuvres sélectionnées autorise l'association FINA à les reproduire et à les diffuser dans le seul cadre de la promotion du festival.

Cela inclut :

- **la publication d'un programme, d'un livret découverte pour les enfants.**
- **la promotion du festival sur internet** (site internet, réseaux sociaux), dans les médias et sur la voie publique. Le festival s'engage à faire une publication dédiée à chaque artiste en amont du festival sur ses réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Si vous disposez d'un compte sur ces réseaux, vous serez identifié(e) sur ces publications.

Aucune autre utilisation ne sera faite sans l'accord préalable et écrit du photographe/artiste.

Aucune cession ne sera réalisée au profit de tiers quelconques.

---

## 3. ORGANISATION

Dans la mesure du possible, un parking gratuit sera réservé aux exposants et donnera l'accès direct à la salle d'exposition. **L'accrochage se fera obligatoirement avant le vendredi matin 9h30 (accrochage possible dès le jeudi à 15 h et dès le vendredi matin à 7h). À partir de 9h30 les écoles visitent l'exposition et**

## **échantent avec les artistes.**

L'association FINA s'engage à offrir un espace d'exposition le plus professionnel possible. Nous mettons à disposition des supports d'exposition, une table, le système d'accrochage, l'éclairage des supports. Nous ne fournissons pas d'éclairage de table. Chaque exposant dispose de 10 à 12m linéaires (5 à 6 panneaux de : hauteur 2,15 m, largeur 2 m).

Merci d'en tenir compte pour le choix de vos cadres et leur nombre. La taille de votre stand sera définie en fonction du contenu de votre exposition et vous sera communiqué en amont du festival.

**La taille des oeuvres photo doit être de 30x40 cm minimum et elles doivent posséder un système d'accroche à l'arrière.**

**En aucun cas l'exposant ne doit prendre l'initiative d'écrire, de percer, scotcher, visser, etc. quoi que ce soit sur les supports, ni de couper les câbles. En cas de problème, en parler à un des responsables du FINA.**

Un point électrique est disponible sur chaque stand.  
Ces conditions ne sont pas discutables.

Des salles de cinéma sont dédiées aux films, conférences et diaporamas. Ces salles se trouvent à 200 m de la salle d'exposition.

Nous mettons à disposition les appareils de projection du cinéma pour les films, l'écran de cinéma, un PC sous windows pour les conférences et diaporamas, des enceintes, une télécommande et un micro. Le tout géré par un technicien.

---

## **4. DIVERS**

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de pertes partielles ou totales des données numériques ou de l'annulation du festival si les circonstances l'imposaient.

Les participants à ce festival ne peuvent prétendre à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière en dehors de la participation de 80€.

Les participants disposent d'un droit de retrait et/ou de rectification concernant leurs données personnelles.

**Si des photographes sélectionnés entendent renoncer à participer au FINA, il leur appartient d'informer les organisateurs 30 jours (au plus tard) après la date de notification de leur sélection.**

Tous les participants acceptent que leurs photographies soient diffusées sur les supports de communication déjà réalisés notamment lorsque leur retrait de participation est intervenu après la mise en impression ou la diffusion de ces supports.

**En participant à ce festival, l'artiste déclare être l'auteur des oeuvres présentées et accepte de respecter sans réserve le présent règlement.**

**Date et signature du candidat**